Grand Poitiers Communauté urbaine

Le Pass Piscines-Patinoire

Le Pass Piscines-Patinoire, carte unique non nominative, permet d'accéder aux piscines et à la patinoire de Grand Poitiers. Elle fonctionne sur le principe du porte-monnaie électronique. Il suffit de la créditer de 50, 100 ou 200 points à l'accueil des piscines et de la patinoire. Elle est ensuite débitée à chaque passage aux bornes d'entrées. Le Pass Piscines-Patinoire est disponible et rechargeable à l'accueil des piscines et de la patinoire de Grand Poitiers.

Les avantages du Pass Piscines-Patinoire

Un accès à plusieurs sites (piscines et patinoire de Poitiers).
Un rechargement très facile quel que soit le lieu d'achat.
Pas d'attente, il suffit de présenter sa carte aux bornes de l'entrée.
En cas de perte, il suffit de faire opposition en contactant l'un des sites (piscines ou patinoire de Poitiers).

Comment cela fonctionne ?

Les usagers créditent leur carte de 50, 100 ou 200 points à l'accueil des piscines et de la patinoire, elle est ensuite débitée à chaque passage aux bornes d'entrées.

Le nombre de points débités varie en fonction des équipements, par exemple avec une carte de 100 points (soit 45,60€), un usager bénéficiera de :

- 10 passages au Centre aquatique de la Pépinière ou,
- 14 passages à la patinoire (9 passages avec location de patins) ou,
- 20 passages à la piscine de la Ganterie ou,
- 20 passages à la piscine de Chauvigny ou,
- 20 passages au Pôle Sportif Mélusin ou,
- 25 passages aux piscines de Bellejouanne et de la Blaiserie.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30